



Un DSI sur-mesure, adapté à vos besoins et votre budget.

Dans un monde où tout doit aller très vite, de nombreuses PME ont un réel besoin autour de l'informatique et du digital mais pas forcément le temps et l'argent pour employer une personne à temps plein sur ces fonctions.



Le recours à un **Directeur de Système d'Information à temps partagé** permet aux entreprises d'acquérir le savoir-faire d'un expert sans devoir procéder à de gros investissements.



Les contraintes des PME sont multiples :

- ✓ besoins récurrents qui ne nécessitent pas un temps plein
- ✓ pas de ressource financière pour embaucher un CDI
- ✓ pas de méthode pour s'organiser en interne
- ✓ besoin de se concentrer sur son cœur de métier



Ce que peut vous apporter un DSI

- ✓ Piloter des projets informatiques
- ✓ Mobiliser des ressources
- ✓ Définir une stratégie pertinente
- ✓ Accompagnement sur la durée

Une relation forte et de confiance

La relation avec votre DSI à temps partagé est basée sur **l'écoute de vos besoins et le conseil**.

Il apporte donc une vision large et actualisée des évolutions et des **opportunités technologiques** pour soutenir le développement des activités de l'entreprise.

Le DSI à temps partagé permet à la Direction Générale de prendre, reprendre et **garder la maîtrise de son système d'information**.

Un DSI à temps partagé, c'est la garantie d'un service informatique sur-mesure

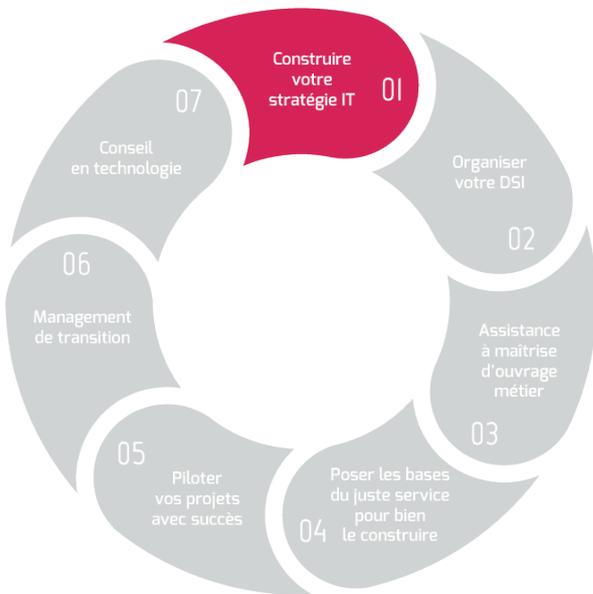


Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI)

En **cohérence avec la stratégie générale** de l'entreprise, le schéma directeur a pour objectif d'orienter les politiques du système d'information.

Il précise les axes prioritaires ou lignes directrices des technologies de l'information.

Optez pour la sérénité !

